



PRESENTS : Mmes Céline BURLET, Claire RENAUDIN, Agnès CLOITRE-DUCOGNON, Charlotte DUPONT MM Yves GUERPILLON, Philippe BOCHARD, Frédéric ROSSI, Alain CLOITRE, Stéphane GUSMEROLI, Benoit LAVAL, Olivier MOLLARET, Patrice POULET.

ABSENTS : Elisabeth GUIBERT-QUEIROS, Brigitte SOYEUX, Bruno MONTAGNAT

POUVOIRS : Brigitte SOYEUX à Yves GUERPILLON

Début du Conseil à 20H30

Secrétaire de séance : Agnès CLOITRE-DUCOGNON

1. Approbation des PV du conseil municipal du 16 juillet 2015.

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 Juillet 2015 est approuvé.

Votants : 12 Résultat du vote : Unanimité

2. Compte rendu de la commission d'urbanisme du 4 Août 2015.

C. RENAUDIN, adjointe à l'urbanisme, rend compte de la réunion de la commission d'urbanisme du 04 Août 2015.

3. Compte rendu des décisions financières prises par le maire dans le cadre de sa délégation consentie

Le maire rend compte des décisions financières prises dans le cadre de sa délégation.

4. Convention de partenariat avec Jules LAPIERRE

La proposition de convention de partenariat sportif avec Jules Lapierre est acceptée et le maire est autorisé à la signer.

Votants : 12 Résultat du vote : Unanimité

5. SIVU SPC-P

Le conseil municipal décide de verser, par anticipation sur la contribution globale 2016 imposée par la Chambre Régionale des Comptes, une participation au SIVU à hauteur de 80 000 €.

Votants : 12 Résultat du vote : 10 voix pour et 2 abstentions

6. Finances:

a. Réalisation d'un prêt relais auprès de la banque populaire des Alpes

Le conseil municipal décide de contracter auprès de la Banque Populaire des Alpes, un prêt de type Ouverture de Crédits Confirmé pour préfinancer une partie des attributions du FCTVA 2016 pour un montant de 126 000 € (durée 18 mois, taux variable E3M + 2.20%).

Votants : 12 Résultat du vote : Unanimité

Arrivée de Stéphane GUSMEROLI

b. Demande d'aide financière

Dans la continuité du projet de Bike Parc à La Diat, le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la Préfecture (DETR) pour la réalisation d'une passerelle et de vestiaires.

Votants : 13 Résultat du vote : 10 voix pour et 3 abstentions

La séance est levée à 21H45